

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean
Énergie électrique

100, rue Saint-Joseph
Bureau 104
Alma, Québec, G8B 7A6
Canada

Tél.: 418-668-0151
Télééc.: 418-668-2295

--- PR8.1
Programme de stabilisation des berges
du lac Saint-Jean 2017-2026

6211-02-0b2

Alma, le 20 septembre 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels (DÉEPHI)
Ministère du Développement durable,
de l'environnement et de la lutte contre
les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec, Qc G1R 5V7

OBJET : Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026
Réponses aux questions – Séances d'information du BAPE des 6 et 7 septembre

Monsieur,

Lors des séances d'information tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) les 6 et 7 septembre derniers, quelques questions ont été prises en délibéré avec engagement de notre part d'y répondre dans les deux semaines suivant les séances d'information.

Vous trouverez ci-dessous les réponses à ces questions.

Séance d'information du 6 septembre 2016, St-Félicien

- 1. RTA doit vérifier la présence d'une fosse de 50 pi dans le secteur de la Pointe Langevin à partir des coordonnées GPS remises par un riverain, M. Daniel Murray.**

Effectivement, les relevés bathymétriques effectués par Rio Tinto dans ce secteur ne démontrent pas la présence d'une fosse de 50 pi tel que décrit par M. Murray.

Des coordonnées GPS ont été fournies à l'équipe du Programme de stabilisation des berges par M. Murray et feront l'objet de vérifications. L'équipe du Programme de stabilisation des berges demeure en contact avec M. Murray concernant ce sujet.

- 2. Il a été demandé de définir le terme « social » utilisé dans la présentation sur l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) en comparaison avec le terme « sociétal », qui aurait pu être utilisé.**

Dans la présentation du promoteur, le terme social est utilisé en référence à la société, ou la collectivité, qui habite autour du lac. Dans ce sens, le terme social nous apparaît plus approprié que le terme sociétal bien que ce dernier aurait pu être utilisé également.

3. Est-ce que RTA a produit un bilan depuis 1986 du potentiel naturel et anthropique du lac Saint-Jean?

Les documents produits depuis la mise en place du Programme permettent de suivre l'évolution du milieu naturel et humain associés au lac Saint-Jean.

D'une part, l'équipe du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean a produit une synthèse des connaissances reliées à ses activités pour les deux premières décennies, soit de 1986 à 1996 et de 1996 à 2006. Ces rapports présentent l'essentiel des données recueillies et des résultats obtenus au cours de ces périodes. Les données recueillies et analysées couvrent les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux qui sont reliés au Programme de stabilisation des berges.

D'autre part, la réalisation récente de l'étude d'impact sur l'environnement a permis de procéder à l'analyse des informations disponibles pour la 3^e période soit de 2006 à 2015, tout en considérant l'ensemble de la documentation disponible. Les chapitres de description du milieu de l'étude d'impact donne le portrait du milieu tant au niveau physique, biologique que socio-économique.

Les principales informations présentées dans les documents synthèses sont :

- **Modalités d'application des exigences reliées au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean** : historique, gestion des niveaux, programmation annuelle, programme de contrôle et suivi.
- **Envergure et efficacité des travaux** : envergure des travaux, aspects économiques, conditions érosives et efficacité des travaux de stabilisation.
- **Suivi environnemental** : suivi des travaux, suivi des milieux humides riverains (végétation, reconnaissance des habitats fauniques, suivi de la dynamique des embouchures de cours d'eau, inventaires aériens des couvées de canards) et évolution des communautés de poissons fourrages.
- **Aspects archéologiques** : objectifs, contexte, méthodologie, mesures supplémentaires et résultats.
- **Suivi socio-économique** : territoire à l'étude, utilisation du sol, villégiature, équipements touristiques et récréatifs ainsi que planification municipale et régionale.
- **Aspects sociaux reliés au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean et à la gestion du niveau des eaux du lac Saint-Jean** : mécanisme de participation du milieu, activités de communication publiques et enquêtes auprès des riverains et de la population régionale en ce qui concerne le Programme et la gestion du niveau des eaux du lac Saint-Jean.

Séance d'information du 7 septembre 2016, Alma

4. Il a été demandé de définir le terme « concerté » utilisé dans l'ÉIE.

L'Office québécois de la langue française définit ainsi le terme concerté : *S'accorder, se consulter pour mettre au point un projet commun.*

Cette définition convient à l'utilisation de ce terme dans l'étude d'impact du Programme de stabilisation des berges 2017-2026.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur,



Jean Pedneault
Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean
Opérations Atlantique, Aluminium, Rio Tinto

JP/ml

- c. c. Mme Julie Olivier, conseillère en communication, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Madame Pauline Matteau, riveraine
Monsieur Daniel Murray, riverain
Monsieur Gilles Potvin, maire de Saint-Félicien
Madame Monique Laberge, présidente Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)
Monsieur Jean-François Gauthier, directeur
Division Énergie électrique Rio Tinto
Aluminium
Monsieur Martin Larose, directeur de projet
WSP Canada